

Panel Toots Thielemans 12 octobre 2020
Chantier de génie civil : démarrage de la phase 1

Présents : Riverains et commerçants

Gaetan Lamaille, SM Toots
Carlos Van Hove, STIB-MIVB
Laurent Borsellini, STIB-MIVB
Patrick Gillieaux, STIB-MIVB
Laurent Vermeersch, STIB-MIVB
Radouane Bouda, STIB-MIVB
Sylvain Guichard, STIB-MIVB
Myrna Nabhan, cabinet Maingain, VBX
Fabian Maingain, échevin Commerce, VBX
Catherine Morenville, échevine Mobilité, St Gilles
Francesco Iammavino, échevin Économie, St Gilles
Marie-Lou Hamelrijk, commerce VBX
Vanessa Goossens, commerce VBX
Valentin Dadic, Hub Brussels
Kevin Van den Hout, Hub Brussels

1. Présentation en annexe

2. Questions/réponses

La présentation a suscité de nombreuses questions/constats qui ont été regroupés par sujet pour en faciliter leur lecture :

Lecture des plans :

Zone Jamar (slide 11) : Que représentent les voiries en pointillé sur le plan :

Il s'agit de pistes de chantier à l'attention du SIAMU/pompiers, d'application durant les 3 premiers mois du chantier. Une approche similaire est prévue pour les 3 mois suivants.

Une solution est en préparation pour les mois à venir. Elle permettra de compenser le dénivelé entre la latérale Jamar et la voirie principale

Accessibilité latérale Jamar :

Zone Jamar : Dangerosité de la solution prévue dans la latérale Jamar avec des feux alternatifs qui pourraient occasionner des accidents vu l'étroitesse des lieux ; entre autres lors du déplacement des poubelles depuis les hôtels :

Les problématiques spécifiques à l'hôtel Mercure ont fait l'objet de réunions avec le gérant de l'hôtel avec déjà des pistes de solutions.

La question de la dangerosité des feux alternatifs pourrait être solutionnée par l'ajout de boutons poussoirs piétons permettant de gérer la phase de passage. À investiguer.

Poubelles :

Zone Jamar : Point de collectes non fermé squatté par les véhicules et accumulation d'un dépôt clandestin avec Bruxelles Propreté qui se limite à constater les faits (majorité des poubelles venant de l'établissement de paris sportifs)

Une extension de la zone fuchsia initialement envisagée n'est pas possible pour des raisons légales (non-respect des marchés publics dans le cadre des marchés européens)

La solution doit passer par le respect des règles et la verbalisation. Une demande de soutien par la police a été faite.

Pourquoi le nombre de points de collecte commerçants a-t-il été réduit ? Pour quoi la superficie disponible 25 m² a-t-elle été réduite fortement avec tous les risques de dépôts ?

Le point de collecte Jamar côté Bara est temporairement indisponible. Les 5 points de collecte (1 Lemonnier, 2 Jamar, 2 Stalingrad) seront installés la semaine prochaine. La superficie des 25 m² sera évaluée régulièrement.

La suppression de la collecte du 19/10 sera un vrai problème

Le ramassage des poubelles du lundi 19/10 à 6 heures du matin ne pourra pas être effectué. Par contre, les ramassages de l'heure du midi dont celui du Jamar 19 restent bien prévus.

Communication :

Le grand changement est prévu ce dimanche. Rien n'a encore été communiqué. Pourquoi ?

Il s'agit de trouver un équilibre entre informer trop tôt ou risquer de communiquer trop tard.

Les toutes-boîtes seront distribués ce mardi et mercredi.

Etat des lieux :

Pourquoi une partie du bâtiment arrière de Jamar 19 n'a pas fait l'objet d'un état des lieux ?

1/3 de ce bâtiment tombe dans le rayon du chantier dans les limites des 50 mètres par rapport à l'axe de l'ouvrage. En cas de dégradation du bâtiment, l'entièreté du celui-ci fera partie de la zone assurée (expertise d'une dégradation majeure).

Comment se fait-il qu'il y ait encore autant de bâtiments sans état des lieux et qui risquent donc de faire l'objet d'un PV de carence alors que les associations de commerçants ont proposé leurs services pour palier à cela ?

Un maximum d'états des lieux a été réalisé depuis le panel. Par rapport aux bâtiments pour lesquels un état des lieux total ou partiel devrait encore être fait (en bleu clair ou en blanc sur le slide XX), toutes les infos peuvent être transmises à SM Toots à l'attention d'info@SMToots.be. Le soutien de l'ombudsman sera demandé.

Gestion du basculement de la circulation du 19/10 :

Qu'est ce qui peut garantir que le basculement de la phase 1 sera mieux géré que celui du 6 à 7 sept ?

La situation du 19 octobre est plus logique avec la mise en place de zones de chantier de longue durée. Sa mise en place devrait donc en être facilitée. Nous pourrions compter sur le soutien des 2 zones de police tout comme sur l'accompagnement des sous-traitants toute la nuit.

Situation économique des commerçants

Le chiffre d'affaires de nombreux commerces a diminué entre 60 et 80%. Les démarches pour recevoir les indemnités sont lourdes et les montants dérisoires. Dans le Palais du Midi, il était impossible de travailler tellement le bruit était intenable. Quid des riverains ?

Les indemnités sont fixées dans le pacte, qui double les montants par rapport à la situation de référence. Les demandes d'indemnité pour les commerçants pour Stalingrad sont toutes recevables. Nous vérifions la recevabilité des demandes pour la latérale Jamar.

En cas de situation exceptionnelle comme lors de l'effondrement des égouts à hauteur du Palais du Midi, nous avons demandé à ce que les commerces restent fermés. Le principe d'indemnité des commerçants a été accordé.

Il n'y a pas d'indemnité prévue pour les riverains.

Palissade :

Problème de vol du fait des zones d'ombres

Le chantier doit être délimité. Dans les zones habitées, l'habillage du chantier serait fait avec des bâches à hauteur de 1,55 m pour permettre le contrôle social. Autour du giratoire, les barrières auront une hauteur de 2,5m.

Les palissades assombrissent l'espace public.

Une demande de renforcement des lumières est en cours.

Présence de rats :

Responsabilité du chantier suite aux remplacements des canalisations.

Selon SM Toots, la cause est due à l'amoncellement des déchets. Contact va être pris avec Bruxelles Propreté/SM Toots pour trouver une solution.

Sécurité/santé :

Qu'en est-il de la sécurité au niveau des trottoirs en cas de reprise en sous-œuvre ?

La sécurité est la priorité dans un chantier d'une telle ampleur. Un coordinateur de sécurité est d'ailleurs dédié à cette tâche.

Qu'en est-il du monitoring des particules fines ?

Les particules fines ne sont pas mesurées mais le point sera abordé avec Bruxelles Environnement

Comment faire en sorte que le quartier reste vivable après les heures de chantier ?

Le problème de la sécurité fait partie d'une démarche spécifique de la part de la Ville de Bruxelles.

Une visite de chantier est prévue avec le bourgmestre ce jeudi. Le point est à l'ordre du jour.

Trafic/circulation :

Qu'est ce qui est prévu pour prévenir les embouteillages en amont du chantier ? Le passage à Bara est dangereux avec 3 flux qui se remettent sur une bande.

Une signalisation avec des grands panneaux d'information est mise en place par Bruxelles Mobilité en amont du chantier aux différents endroits stratégiques pour informer les automobilistes.

Qui a réalisé le plan de circulation ? Personne du quartier n'a été impliqué. Possible de faire des marches exploratoires ?

Le plan a été réalisé avec les différentes instances en charge de la mobilité et de la sécurité (SIAMU, zones de police, les communes, Bruxelles Mobilité...). Il fait l'objet d'une phase d'installation avec ensuite une optimisation dans un deuxième temps. Les remontées du terrain seront prises en compte dans la mesure du possible.

Les feux à Jamar sont mis en clignotant comme les jours de marché (qui lui a été déplacé). Possible de rétablir la situation ?

BM a fait l'adaptation

Problème de passage sur la zone pavée de chantier ?

La situation sera rectifiée. Demande a été faite à SM Toots

Est-ce que l'accès des PMR est garanti ?

Il est pris en considération.

Possible de visualiser le plan sur le chantier/le plan global de mobilité?

Une cartographie sera mise en place sur le site du chantier. Le plan de mobilité global sera mis en ligne

La signalisation est constamment déplacée. Comment empêcher cela ?

La majorité des panneaux seront fixés dans le sol.

Comment sera géré le flux des camions ?

Les camions repartiront côté ville durant la phase de construction du tunnel. Lors de la phase d'évacuation des terres, le flux sera dirigé vers la petite ceinture.

Est-ce que les grandes écoles ont été prévenues du chantier ?

La chose sera faite cette semaine comme pour le dépliant.

Réaménagement de l'avenue Stalingrad

Quel est l'intérêt de participer à ce panel alors que les budgets manquent pour un réaménagement complet ?

Nous recommandons de participer au panel spécifique pour le réaménagement. La STIB a prévu un budget pour la remise en état après travaux, le solde devant être pris par la Ville de Bruxelles. Il est évident que le réaménagement sera consistant sur toute la longueur de